

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 115 (1989)

**Heft:** 10

**Artikel:** Sur la critique d'architecture

**Autor:** Brulhart, Armand

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-76963>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sur la critique d'architecture

**Il y a la bonne et la mauvaise architecture. Ce jugement sans nuance ne tombe jamais tout à fait comme un couperet, mais s'énonce avec tous les détours empruntés par la critique ordinaire.**

**Quelques années avant la Révolution de 1789, un architecte s'insurgeait contre le mystère qui entourait l'architecture. Faut-il que l'art de bâtir se confonde avec l'ésotérisme ? Faut-il que les architectes apparaissent comme les grands prêtres d'une secte ? C'était au temps où Diderot inventait la critique d'art, au temps de l'invention de la liberté pour reprendre un beau titre de Jean Starobinski.**

Le devoir d'éclaircir, d'éclairer apparaît bien comme l'une des revendications sociales du XVIII<sup>e</sup> siècle : une

PAR ARMAND BRULHART,  
GENÈVE

revendication large, quitte à favoriser ceux que les censeurs appelaient les

<sup>1</sup> « On nous a reproché plus d'une fois que cette facilité de nous livrer aux vœux du plus grand nombre avoit ouvert trop indistinctement à la multitude les moyens d'acquérir les connaissances de l'Architecture ; que pour quelques Citoyens dignes d'être initiés dans les mystères, combien d'autres étaient incapables de les comprendre, d'où se sont multipliés tant d'hommes médiocres ; mais nous avons vu autrement, persuadés, par notre propre expérience, qu'il falloit essayer de tous, pour être véritablement utile à quelques-uns, susceptibles d'approfondir, de connaître & de distinguer dans cet Art. » (J. F. Blondel, *Cours d'architecture*, Paris, t. I, 1771, pp. xvi-xvij.)

<sup>2</sup> « Enfin comme il nous a paru essentiel d'éviter, & les termes de l'Art, peu usité dans le commerce du monde, & la sécheresse d'un Ouvrage purement élémentaire, nous avons cru, qu'elles devraient être écrites de manière que les plus faibles nous comprennent, & que les hommes déjà éclairés en pussent goûter les préceptes. » (J. F. Blondel, *Cours d'architecture*, Paris, t. I, 1771, p. xij.)

<sup>3</sup> Jean-Pierre Le Dantec : « Les intellectuels et le visible », *Esprit*, N° 108, 1985, p. II.

<sup>4</sup> Utopie. Des raisons de l'architecture. L'architecture comme problème théorique dans la lutte des classes, Paris, 1968. Mieux vaut lire Pierre Bourdieu : *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, 1979 : « En fait la tendance de la disposition cultivée à la généralisation n'est que la condition permissive de l'entreprise d'appropriation culturelle qui est inscrite comme une exigence objective dans l'appartenance à la bourgeoisie et du même coup dans les titres qui ouvrent accès aux droits et aux devoirs de bourgeoisie » (p. 22). « Le schisme culturel qui associe chaque classe d'œuvres à son public fait qu'il n'est pas facile d'obtenir un jugement réellement senti des membres des classes populaires sur les recherches de l'art moderne » (p. 34).

<sup>5</sup> Voir le petit colloque organisé par le Groupe des architectes (SIA) à la Maison internationale des étudiants, 2, rue Colladon, à Genève, le 5.5.1988.

«hommes médiocres»<sup>1</sup>. L'apprentissage de la distinction, qui permet aux hommes de reconnaître dans le magma des connaissances et des œuvres les qualités et les défauts, d'apprécier un tableau ou une architecture, était une composante de l'instruction, et celle-ci une certaine idée de la liberté.

Le rôle de l'écriture était à ce point important qu'un architecte comme J. N. L. Durand, pourtant professeur à l'Ecole polytechnique, avait cru bon de se faire aider par un «nègre», pour rendre plus claire sa pensée et pour la communiquer au plus grand nombre. Jacques François Blondel avait d'ailleurs tracé la voie de la simplicité de l'écriture en s'imposant de rejeter tout jargon<sup>2</sup>.

Il faut néanmoins constater que le discours architectural, comme on le nomme un peu pompeusement, n'a pas eu, depuis Victor Hugo, le même impact sur la culture française que le discours pictural. On dénonçait récemment en France « l'inculture notoire du gros de la troupe intellectuelle sitôt qu'en matière de visible, ce n'est plus de peinture qu'il est question, mais d'architecture »<sup>3</sup>.

## Vraie ou fausse architecture

Les utopistes de mai 68, refusant d'entrer dans la querelle de la *vraie* et de la *fausse* architecture, ont affirmé avec une belle assurance que le jugement appartenait à ceux «qui possèdent» et qu'il fallait en conséquence abolir l'ordre de la bourgeoisie de 1789, l'ordre du capital<sup>4</sup>. Ils l'ont fait dans un jargon qui les mettait à l'abri d'être compris du plus grand nombre. Ils sont allés jusqu'à condamner la *tabula rasa* de Le Corbusier sans imaginer qu'ils procédaient avec la même inconséquence. C'est qu'en matière de criti-

que la part de l'histoire joue un certain rôle.

Certains architectes ont cherché à exclure totalement du projet l'histoire, dans l'idée de la faire coïncider avec le présent. En ramenant à la seule conscience du présent les sources de la création, ils ont, contre l'architecture des Beaux-Arts, voulu créer une discipline technique et scientifique en accord avec le XX<sup>e</sup> siècle. Les paramètres du jugement auraient dû nécessairement tenir compte de cette rupture radicale et s'abstenir de toute référence au passé. L'architecture aurait dû être traitée dans le cadre d'une «nouvelle» phénoménologie où la critique aurait eu simplement à rendre compte des modifications apportées par la discipline. Le caractère déterministe et volontariste de cette position fut rapidement mis à mal.

L'histoire récente s'est compliquée dangereusement, dans la mesure où la fracture entre les courants traditionnels et le mouvement de l'architecture moderne a fait place à une fragmentation d'autant plus grande que la cohorte des architectes s'est multipliée au-delà des prévisions de Malthus. Le profil social des architectes s'est élargi, et tout se passe comme si l'augmentation du nombre accélérerait le mouvement d'intolérance et produisait des jugements «guillotine». Le critique contemporain s'expose dès lors aux tirs croisés des «actuels censeurs» de la profession.

## Vraie critique

Et pourtant ! Aujourd'hui, les architectes français réclament non seulement une critique, mais «une vraie critique» ! Les architectes suisses en font autant<sup>5</sup> !

Soyons clairs. Le critique a pour but de chercher à faire éprouver à d'autres ce qu'il éprouve lui-même. C'est donc une opération de traduction, où la sensibilité comme la raison doivent composer. Comme il faut pénétrer dans un bois pour en humer tous les parfums, en percevoir les couleurs et les bruissements, il faut aussi franchir le seuil d'un bâtiment et le parcourir. La comparaison appartient à l'histoire de l'architecture et témoigne du rapport



entre la nature et l'art de bâtir (ce rapport paraît aujourd'hui bien lointain). Il faut encore raisonner, chercher à comprendre le fonctionnement d'un bâtiment et sa signification. Celle-ci dépasse la perception et l'analyse de l'objet pour le situer dans son environnement aussi bien matériel que culturel.

Jusqu'à présent, et à preuve du contraire, l'humanisme a fourni un arsenal d'armes que personne n'a réussi à faire sauter, malgré toutes les tentatives. On ne peut plus, après Marx, ignorer que la critique dialectique fait partie des instruments d'une critique directement liée à la praxis. Les théories de Freud ont ouvert des trappes sous les pieds les plus assurés. Les acquis de la critique font-ils partie de la critique ? « L'acquis est une idée de toute science », écrivait Groethuysen, mais le critique ne peut que rechercher la rigueur scientifique sans prétendre à la science. La recherche de la plus grande approximation possible fait du critique, peut-être malgré lui, un empiriste. A défaut, il se réfugiera dans le dogmatisme. Il y avait dans les intentions des pré-révolutionnaires de 89, en même temps qu'une éthique, une charge morale. Vous avez dit morale ? « Les bons sentiments, écrivait Sartre, inclinent à l'académisme », mais la formule, qui colle à la littérature, à la peinture ou au cinéma, s'applique mal à l'architecture qui, en raison même de son utilisation sociale, ne peut faire l'économie des bons sentiments. Est-ce à dire que l'architecture n'est pas un art ? C'est en fait toute la question de sa définition et de la persistance des ambiguïtés qui accompagnent ses définitions.

### L'architecture, un art ?

« L'architecture est, de tous les arts utiles, celui qui demande les talents les plus distingués, et les connaissances les plus étendues » (Marc-Antoine Laugier). « Ce qui est du ressort de l'architecture et tout ce que cet art embrasse se conçoit avec peine... » (Etienne Louis Boullée). Ces commentaires accompagnant les définitions de l'architecture ne mettaient pas en doute la nature artistique de l'architecture et reprenaient la tradition uni-

versaliste d'Alberti. Quelle dégringolade, s'il vous prenait la curiosité de lire le Littré !

L'architecture est extrêmement exigeante, impitoyable pour celui qui s'y consacre. La complexité d'un bâtiment multiplie les possibilités d'erreurs. Entre le projet et la réalisation peuvent se glisser tant d'embûches qu'il faut avoir de solides connaissances pour ne pas transgresser les principes qui ont dirigé un projet. Or, s'il est admis qu'il existe une règle de l'art, il faut avouer qu'elle ne suffit pas à faire de la bonne architecture. Une construction peut être correcte, mais vide de toute idée. Ce simple rappel pour indiquer que toute critique doit tenir compte de cette complexité de l'architecture. Les architectes réclament-ils vraiment d'être jugés ? Poussent-ils le masochisme jusqu'à vouloir se laisser enfermer dans des formules ? Pensent-ils que le juge puisse être *sans a priori*? Faut-il imaginer que cette exigence ait quelque rapport avec la remise en ordre qui suivit 1968 ?

Il semble plus probable que les architectes se sentent victimes d'une marginalisation et qu'ils sont à la recherche d'un nouveau rapport avec le public. En forçant à peine, on pourrait imaginer que les architectes demandent au critique de se transformer en juge et avocat pour les sortir de leur isolement. Le jugement prendrait alors la forme d'un *élargissement* et ne serait pas sans rapport avec la défense et illustration de l'architecture. Reste à savoir au nom de quoi le critique aurait ce pouvoir, et pour quel public. A en croire Pierre Bourdieu, la critique ne représenterait que le reflet de la tendance du journal dans lequel elle s'inscrit. Ce qui signifierait que la critique est en rapport direct avec des classes sociologiquement déterminables de lecteurs. Dans la mesure où le sociologue n'a étudié que la critique théâtrale, son test, tout en gardant son intérêt, ne peut être généralisé<sup>6</sup>. Appliquée à la critique architecturale, il impliquerait que les architectes se déterminent en fonction des journaux et non des critiques. Or, il faut remarquer que la presque totalité des journaux ne possèdent pas de critique professionnelle pour l'architecture et que cette fonction est remplie très souvent par des critiques

qui ne dépendent pas financièrement du journal et qui ont, de ce fait, une certaine liberté.

### Critique ou juste information

Pour expliquer cette demande de critique, faut-il détourner une autre formule de Sartre et soutenir qu'une architecture n'existerait que dans la mesure où il est écrit sur elle ? Peut-être. Mais sûrement pas n'importe comment. « Le jour où se posera à nouveau la question de savoir pourquoi ce que l'on a fait n'a pas marché, alors la critique jouera un vrai rôle... », avouait l'architecte et critique français Bernard Huet. Un aveu qui laisse planer une incertitude, mais qui laisse une marge aux architectes.

Il se peut enfin que les architectes ne demandent qu'une juste information à un travail qui participe de la culture. Ce serait alors à eux de se prendre en charge et d'imaginer que pourrait renaître le temps où, comme en 1928, à Genève, ils obtiendraient d'un journal une page hebdomadaire<sup>7</sup>. Ils auraient alors tout loisir de réduire l'écart qui les sépare du public. Un pari difficile, mais un beau risque.

<sup>6</sup> Pour *La distinction*, paru en 1979, P. Bourdieu ne pouvait étudier la critique d'architecture dans les quotidiens parisiens : elle n'existe que partiellement dans *Le Monde*, et *Libération* n'était pas né.

<sup>7</sup> C'est dans le journal *La Suisse* que paraissait chaque semaine une page intitulée « Pour la cité moderne », entièrement rédigée par un groupe d'architectes.

Adresse de l'auteur:  
Armand Brulhart  
Historien de l'architecture  
Rue de l'Ancien-Port 6  
1201 Genève